

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH**

**L'an deux mille vingt, le 5 mars à 17h30 heures,**

Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Salle commune de la cité administrative de Rostrenen, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves Philippe, Président en exercice

<b>Nombre de membres : 34</b>	
<b>Nombre de votants</b>	
<b>Présents</b>	<b>Procuration</b>
30	2

<b>Date de la convocation</b>
27 février 2020

<b>Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le</b> 10/03/2020
---

<b>et publication le</b> 10/03/2020
-------------------------------------

**PRESENTS :** Jean-Yves Philippe – Michel André – Luc Carité – Joël Chevalier – Jean-Louis Mobuchon – Fabienne Perrot – Michel Jan – Christian Henneteau – Jean-Yves le Guyader – Martine Connan – Mathieu Geffroy – Lionel Gainon – Pascal Not – Rolande le Borgne – Alain Marzin – Patrick Lijeour – Michel Connan – Bernard Rohou – Monique Pasco – Alain Guéguen – Gwénaëlle Trubuilt – Nolwenn Burlot – Réjane Boscher – Alain Rolland – Jacques Troël – Christiane Bernard – Daniel le Caër – Yvon Guillossou – Le Croisier Joël – Eric Bréhin

Monsieur Jean-Paul le Boëdec donne procuration à Madame Nolwenn Burlot  
Monsieur Georges Galardon donne procuration à Monsieur Jean-Yves Philippe

**Soutien aux événements touristiques**

Le Président rappelle que le Conseil Communautaire a validé, en avril 2015, la dernière mouture de la charte de partenariat relative à l'organisation d'événements touristiques sur le territoire du Kreiz Breizh.

Depuis, le montant de la subvention ne peut excéder 50 % des dépenses affectées aux animations Grand Public. Ainsi les montants définis à partir du croisement de deux variables, à savoir le nombre de jours couverts par l'événement et le nombre de visiteurs attendus, restent la référence du cadre d'intervention mais deviennent les montants plafonds à allouer aux associations.

En juin 2015, la commission avait suggéré de scinder la tranche de fréquentation pour les événements accueillant moins de 2000 visiteurs en échelons progressifs. Depuis, sont appliqués les niveaux d'instruction suivants :

Nombre de jours \ Nombre de visiteurs	Nombre de jours		
	1 jour	2 à 4 jours	5 jours et plus
moins de 500 visiteurs attendus	500 €	1 000 €	1500 €
de 500 à 2000 visiteurs attendus	1 000 €	1 500 €	2 000 €
de 2000 à 5000 visiteurs attendus	2 000 €	2 500 €	3 000 €
plus de 5000 visiteurs attendus	3 000 €	3 500 €	4 000 €

La commission du 3 mars 2020 a appliqué ce cadre à **5** dossiers de demande de subvention :

Événements et associations porteuses	Durée et Lieu	Prévision de fréquentatio n	Aide proposée	Observations
<p><b>Noces de froment du 4 au 12 juillet 2020</b> <b>par l'association Sous les chênes de Corot</b></p> <p>Manifestation célébrant les 3 ans de création de la commune nouvelle Bon Repos sur Blavet.</p> <p>Photographies, peintures, prestations musique et danse, seront au rdv, tout le long de la promenade au jardin d'Eden : expositions dans les prairies autour de la chapelle, dans la chapelle et sur ses murs, sur les trottoirs autour du thème des champs, des végétaux, du froment, du blé et du pain.</p> <p>Participation des artisans boulangers locaux pour transformer et décorer leurs pains.</p> <p>Ateliers participatifs grand public :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Atelier « corn dolly » : fabrication d'un charriot de maïs géant en hommage au champ nourricier,</li> <li>Atelier jardin avec semis de fleurs</li> </ul>	<p>8 jours</p> <p>Chapelle Gwirmané en Perret</p> <p>Bon Repos sur Blavet</p>	<p>- de 500 visiteurs</p>	<p>1350 €</p>	<p>Aide demandée et accordée en 2019 : 500 €</p> <p>Edition 2020 : Aide demandée : 1500 € Budget : 2700 € Aide 50% : 1350 €</p>
<p><b>Summer Palets Fest</b> <b>4 juillet par Les Surfers du Kreiz Breizh</b></p> <p>Tournois de Palets (128 équipes attendues)</p> <p>Scène musicale (5 groupes et 1 collectif de DJ) mais aussi art de rue, fanfare, structure gonflable et baby palets pour les enfants...</p> <p>Développement de la logistique pour accueillir plus de public : 1 scène intérieure, 2 chapiteaux, 1 petite scène et un village palets</p> <p>Service de transport allé et retour sur le secteur.</p> <p>Reconduite du partenariat avec les enfants de l'alsh de St Nicolas du Pélem sur les éléments de décoration de l'événement.</p>	<p>1 jour</p> <p>Camping de la Piscine</p> <p>St-Nicolas du Pélem</p>	<p>+ de 2000 personnes</p>	<p>2 000 €</p>	<p>Edition 2019 : Aide de 1000 € sur 1 journée pour 1200 visiteurs dont 200 enfants</p> <p>Projection 2020 : Aide demandée : 2000 € pour 1 jour + 2000 visiteurs Budget : 32 500 €</p>
<p>Champ d'Expression - Parcours d'art contemporain à la ferme par La Fourmie du 27 septembre au 25 octobre 2020</p> <p>- Résidences artistiques à la ferme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ferme maraîchère « La Forêt » à Maël-Carhaix,</li> <li>- Le « Champ des cabris », production de fromage et viande de cabris à Maël-Carhaix,</li> <li>- Une autre ferme à St-Nicodème,</li> </ul> <p>Arts à l'honneur : vidéo, cinéma, photographie, sculpture, graphisme, cuisine existentielle, art contemporain, performances...</p> <p>Visites guidées proposées aux établissements scolaires, institutions hospitalières locales, groupes de randonneurs....</p> <p>Ateliers en partenariat avec l'Ehpad et l'école publique de Maël-Carhaix.</p>	<p>1 mois</p> <p>2 fermes</p> <p>Maël-Carhaix</p>	<p>+ de 2000 personnes</p>	<p>3 000 €</p>	<p>Edition 2019 : Aide de 3000 € pour 1 mois dans une ferme avec + de 2000 visiteurs</p> <p>Edition 2020 : Demande 3000 € Budget : 32 000 €</p>

<p><b>In Cité – Festival d’art urbain</b> <b>Du 2 au 7 mai par la Fourmie</b></p> <p>Avec la participation de deux collectifs d’artistes, Création de 2 fresques au square de la Fontaine et sur l’ancien garage Renault racheté par la Fiselerie</p> <p>Performances artistiques et pratique qui mêle journaux, affiches, livres, cartes, installations, décors de film imaginaire, etc....</p> <p>Ateliers participatifs en avril pour la construction d’une fresque en céramique</p> <p>Proposition de rencontres et visites guidées : écoles, pep’s don bosco, hôpital de jour, Ehpad, GEM, population locale et touristes.</p> <p>Projet d’atelier avec le Lycée Rosa Park. 4 interventions à Notre Dame de Campostal Installations accessibles de mai à fin septembre.</p>	<p><b>6 jours</b> Rostrenen</p>	<p>+ de 2000 personnes</p>	<p><b>2 500 €</b></p>	<p><u>Edition 2019</u> : Aide de 500 € pour 1 journée – de 500 visiteurs</p> <p><u>Projection 2020</u> : Aide demandée : 3000 € pour 6 jours + 2000 visiteurs Budget : 42 000 €</p> <p>Max aides pour 2 événements / an : 5 500 € comme pour Thalie de Nantes à Brest.</p>
<p><b>L’Entremonde les 25 et 26 avril par Empreinte d’Artistes (anciennement Ligne de Légende)</b></p> <p>Résidence d’artistes du 20 au 23 avril à la salle des fêtes et dans le nouveau tiers-lieu « La Maison Bleue » à Lescouët-Gouarec.</p> <p>Intervention de 5 artistes professionnels entre musique, chant, danse, comédie, design sonore, dessin, dessin animé.....</p> <p>Médiation culturelle les 25 et 26 avril :</p> <p>Ateliers d’initiation proposés aux enfants, ados et adultes avec la chanteuse et le danseur du projet dans la salle des fêtes</p> <p>Restitution du travail lors du concert final le 15 août dans l’église rénovée Notre Dame de la fosse : projections visuelles, chants, musique électronique et acoustique, captations sonores et jeux de lumière</p>	<p><b>2 jours</b> Lescouët-Gouarec</p>	<p>+ entre 500 et 2000 visiteurs</p>	<p><b>1 500 €</b></p>	<p><u>Première édition</u> Budget : 8584 €</p> <p><u>Soutien de 4000 €</u> pour l’événement Empreintes d’artistes</p> <p>Max aides pour 2 événements / an : 5 500 € comme pour Thalie de Nantes à Brest et La Fourmie</p>

**Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, décide, à l’unanimité des votants,**

D’attribuer dans le cadre des événements décrits ci-dessus, les subventions suivantes :

- une subvention totale de **1350 €** à l’association **Sous les chênes de Corot**, soit 945 € (70%) sur une base forfaitaire et 405 (30%) sur présentation du bilan de l’événement.
- une subvention totale de **2000 €** à l’association **Surfers du Kreiz Breizh**, soit 1400 € (70%) sur une base forfaitaire et 600 € (30%) sur présentation du bilan de l’événement.
- une subvention totale de **3000 €** à l’association **La Fourmie**, soit 2100 € (70%) sur une base forfaitaire et 900 € (30%) sur présentation du bilan de l’événement.
- une subvention totale de **2500 €** à l’association **La Fourmie**, soit 1750 € (70%) sur une base forfaitaire et 750 € (30%) sur présentation du bilan de l’événement.
- une subvention totale de **1500 €** à l’association **Empreintes d’Artistes**, soit 1050 € (70%) sur une base forfaitaire et 450 € (30%) sur présentation du bilan de l’événement.

Le Président,  
Jean-Yves Philippe